

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CONDITIONS.

ABONNEMENT :

Un an \$ 0.50

Six mois 0.25

Un numéro . . . 10

L'abonnement est strictement payable d'avance.



CONDITIONS

ANNONCES :

Par ligne
Première insertion, 10c
Ins. subséquentes, 5c

Remise libérale aux annonceurs à long terme.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Le vrai peut qu'ilquefois n'être pas "vrai sans blague."—BOISL'EAU.

Vol. I.

H. BERTHELOT - - - Rédacteur.

No. 46

Feuilleton du "Canard."

FRANZ LE MINEUR

NOUVELLE IRLANDAISE.

[SUITE.]

Quoi qu'il en fût, et pleine de soumissions pour les injonctions de son père qui venait de réclamer plusieurs fois déjà sa présence, elle descendit dans la grande salle, non sans avoir jeté préalablement un coup d'œil au dehors pour s'assurer si son amant n'était pas sur la route.

A son entrée il y eut un murmure d'admiration. Bien que ses joues décolorées et que ces beaux yeux fussent quelque peu attristés et comme voilés par des larmes récentes, jamais Katty n'avait paru si belle.

Le jeune Walter s'avança vers elle en tremblant et commença un compliment au milieu duquel, saisi sans doute par l'émotion, il resta court. Tout ce qu'il put faire pour terminer fut de lui prendre la main et d'y déposer un baiser brûlant.

Mais Katty ne sentit pas plus le baiser qu'elle n'avait entendu le compliment ; elle écoutait le moindre bruit qui venait du dehors.

Quant au vieil Owen, après avoir tourné deux ou trois fois autour de sa fille pour la mieux contempler et s'être miré dedans tout à son aise, il la prit doucement dans ses bras et parla en ces termes :

—Ma chère fille, les lois de la nature doivent être respectées. Pendant dix huit ans, j'ai veillé sur toi, comme un avaré veille sur son trésor ; aujourd'hui, j'ouvre mes mains et je te donne. Voici l'époux que je t'ai choisi. Soit pour lui une épouse obéissante et affectueuse, selon la loi de nos ancêtres et l'ordre de Dieu.

Katty, pour toute réponse, se cacha le visage contre la poitrine de son père. Les assistants se regardèrent avec une certaine surprise.

—Messieurs, reprit le vieil Owen, interprétant le silence de sa fille pour un acquiescement, ma fille accepte votre offre. Walter, mon fils, saluez votre femme ; et maintenant buvons le vin des fiançailles.

Et le vieillard s'approcha de la table où était alignés, devant un petit tonnelet de vin d'Espagne, les

verres destinés aux convives, et dans chacun desquels, suivant la coutume, une fleur avait été placée d'avance,

En ce moment, une voix sèche et nette s'éleva. C'était celle de l'oncle Hatson.

—Un instant, dit ce dernier, la fille n'a pas encore répondu.

Le vieil Owen se retourna avec un geste de surprise et de mécontentement.

Parle, ma fille dit-il à Katty, et réponds, puisqu'on l'exige.

Celle-ci fit un pas vers son père et jeta sur lui un regard suppliant, mais le vieillard contemplait les assistants, pour jouir de l'effet que la réponse attendue allait produire.

Un cri soudain lui fit tourner la tête ; en même temps un murmure d'étonnement résonna dans la salle. Debout, près de la porte, un étranger, un jeune homme se tenait immobile, les bras croisés.

Katty s'élança vers lui : c'était Franz.

—Répondez que vous refusez, dit le mineur avec calme.

—Qu'est-ce que cela signifie ? s'écria le vieil Owen, le visage subitement empourpré, et quelle est cette audace d'entrer chez moi et d'y parler ainsi ? Hors d'ici, vagabond !

Le jeune homme étendit la main vers le vieillard.

—Richard Owen, dit-il d'un ton grave et ferme, vous n'avez pas le droit de m'insulter, car je viens ici pour vous demander la main de votre fille.

—Vous ! exclamèrent le père de Katty et les assistants, chacun avec une inflexion différente, mais la plupart en marquant leur colère et leur mépris.

La voix cassante de l'oncle Hatson domina aussitôt ce léger tumulte.

—Pas de querelle ! dit-il, les accordeilles commencées dans une dispute n'aboutissent jamais à un mariage.

Ce jeune homme ne commet ni une faute ni un outrage, en demandant une fille en légitime union. C'est à la fille à répondre.

—Vous avez raison, frère, conclut à son tour le père de Walter, c'est à la fille à se prononcer.

Katty, les joues maintenant colorées et les yeux brillants, s'appretait à parler, lorsque son père la saisit par le bras.

—Malheureuse, dit-il, tu connais donc cet homme ?

—Oui.

—Et tu sais son nom ?

—Je l'ignore.

—Eh bien ! je vais te le dire : cet homme est Franz le mineur !

Katty poussa un second cri et chancela, à demi évanouie, dans les bras de son père. Un murmure d'indignation de la part des assistants, suivit ces dernières paroles.

Le jeune homme, le visage pâle, mais conservant toujours son calme, s'avança près du vieil Owen.

—Je ne mérite pas ce dédain, lui dit-il d'un ton digne. Je gagne honnêtement ma vie ; je n'ai jamais rien emprunté à personne, ni manqué à ma parole. Mon seul crime est de suivre la profession de mes ancêtres ; c'est mon droit, même mon devoir. Je suis pauvre, soit ! Eh bien, réduisez la dot que vous comptiez donner à Katty. Fixez une somme raisonnable, et accordez-moi une année ; j'amasserai une somme égale. Si, à l'époque convenue, je ne vous l'apporte pas entre les mains, j'engage ici ma parole que je renoncerai au droit que la généreuse préférence de votre fille m'aura donné.

—C'est sagement dit, répliqua l'oncle Hatson avant tout le monde ; seulement en bonne équité la somme à fixer doit être l'équivalent de celle que Walter Cormack était prêt à apporter et qui se compose : 1° de 1,000 livres sterling promises par son père ; 2° de 1,500 livres représentées, partie en belles et bonnes guinées, partie par ma ferme d'Harold's Cross, et formant la surprise que j'ai toujours entendu faire à mon neveu, dans le cas de son mariage avec Katty Owen ; soit au total 2,500 livres sterling.

Un sourire d'orgueil et de mépris pour le pauvre mineur circula parmi les assistants, après ces derniers mots de l'oncle Hatson.

—2,500 livres ! murmura Franz. Messieurs, c'est une fortune !

Un nouveau rire accueillit ses paroles.

—C'est juste ! très juste ! lui cria-t-on de tous les côtés à la fois, la proposition est loyale.

—Allons, voisin, ajouta l'oncle Hatson d'un air narquois, en s'adressant au vieil Owen, acceptez ; nous nous déclarons, quant à nous, satisfaits.

—Moi, j'accepte, dit Katty d'un ton ferme.

—Et moi aussi, s'écria fièrement Franz.

Le vieil Owen resta quelques instants sans répondre, mais son regard ayant rencontré cette fois les yeux bleus et limpides de sa fille, il se sentit troublé, et il dit d'un ton bref, en haussant légèrement les épaules :

—Soit ! puisque vous le voulez tous, j'accepte.

Le mineur s'avança vers lui et lui prit la main.

—J'ai votre parole et vous avez la mienne, dit-il avec solennité ; dans un an, à pareil jour et à pareille heure je viendrai vous la rap-peler.

Et sans ajouter un mot de plus, il serra le bout des doigts mignons de Katty, salua les assistants d'un geste, et se retira la tête haute.

Aussitôt après, sans se livrer à plus de commentaires, la compagnie se sépara.

—Passe le ciel, ma fille, dit le vieil Owen, en embrassant Katty sur le front, quand il fut seul avec elle, que tu ne te repentes pas plus tard de ton fol amour !

Le lendemain et les jours suivants, on vit dès l'aube Franz se diriger vers la montagne, ses outils de mineur sur les épaules, et n'en redescendre qu'à la nuit.

A partir de ce moment, il devint complètement sobre, rangé, même parcimonieux au point de s'imposer les plus dures privations ; lui qui, jadis, affectait une certaine recherche dans sa mise, on ne l'apercevait plus qu'avec des habits de travail ; et encore ceux-ci étaient-ils en fort mauvais état et tout rapiécés. En revanche il piochait tout le jour, et le soir à la lueur d'une maigre chandelle qui éclairait sa mesure, il tirait et épiluchait tout ce que renfermait le grand et lourd sac qu'il avait emporté vide le matin, et qu'il venait de rapporter sur ses épaules, le pied traînant et le corps harassé.

En continuant à travailler ainsi, il avait cessé des entrevues quotidiennes avec Katty, au bord de la rivière, il ne venait plus voir la jeune fille qu'à de rares intervalles et lorsque le jour avait disparu. Chaque fois que les deux jeunes gens se rencontraient, ils se parlaient peu ; ils se tenaient l'un contre l'autre sous les saules gris, les mains blanches et fines de Katty

dans les mains rugueuses du mineur, leurs deux âmes vaillantes se comprenaient et se parlaient dans le silence de la nuit.

(A CONTINUER.)

LE CANARD

MONTREAL, 17 AOUT 1878.

LE VICE-ROI.

Le Canada qui est une puissance sera désormais une vice-royauté, grâce au marquis de Lorne, époux d'une princesse royale. Il paraîtrait, d'après les journaux américains, entre autres le "Pilot" de Boston que ce marquis n'a pas une intelligence supérieure, quoiqu'en disent les journaux anglais; au contraire il serait un esprit faible dominé par une jeune femme capricieuse, en un mot une espèce d'imbécile. Il a écrit un poème mort né, qui ne souffre pas la lecture, plein de vers ridicules et manquant de césure et de bon sens. Les journaux anglais amis du gouvernement de Sa Majesté en font un écrivain distingué et un poète, ce qu'il n'est pas. Il était un embarras à la Cour d'Angleterre, et y jouait le rôle d'un comparse au théâtre, et Milord Beaconsfield aurait obéi au désir de Sa Majesté en le nommant Gouverneur du Canada.

Quant aux Canadiens français qui ne sont plus les mêmes que les Français de la Nouvelle France, qui sont devenus des anglais de mœurs et de caractère, sujets soumis et fidèles, ils vont recevoir ce vice roi avec enthousiasme, avec délire. Ne sont-ils pas depuis longtemps dominés par des anglais? n'en sont-ils pas contents et fiers?

Grand bien leur fasse, à ces descendants des preux d'autrefois, qui oublient tous les jours la nationalité française, les traditions et le caractère de la race gauloise, qui ne se souviennent plus qu'il y a encore une France dans le monde, un beau et sublime pays, foyer de l'intelligence et des arts de l'esprit. Triste signe des temps.

AU CONSEIL EXECUTIF.

Tout le personnel du cabinet Joly est au complet dans la salle des séances du conseil exécutif.

Après la lecture des procès-verbaux de la dernière séance l'huissier de service annonce à l'assemblée que l'Orateur Turcotte fait pied de grue dans le vestibule et qu'il demande d'être admis au conseil pour y expliquer une affaire importante.

L'hon. M. Starns est d'avis qu'aucun étranger ne peut avoir le privilège d'assister aux délibérations du Conseil parce que c'est contre les usages constitutionnels.

L'hon. M. LANGELIER.—La chose se faisait sous le régime Ouimet. Du reste, c'est de la blague de parler de constitution, c'est une chose usée, tout le monde le sait.

L'hon. M. Ross.—Il ne faut pas



DEBOUCHERVILLE A CHAPLEAU.—Dis donc, mon petit, vas-tu nous faire promener bien longtemps comme ça? Je commence à être fatigué. La bête à l'air d'avoir faim. Si nous nous adressions au boss de ce "Livry stable?"

CHAPLEAU.—N'arrêtons pas là. Il n'y a rien de plus "mal à main" pour nous que cet homme. Promenons-nous encore un peu.

être grossier avec Turcotte. Cet homme nous a rendu trop de services. Il faut que nous ayons pour lui les attentions les plus délicates.

L'HON. M. MARCHAND.—Allons, pas de bêtises, il faut que Turcotte entre immédiatement. S'il y a un homme qui ait droit de vote au chapitre, c'est sans contredit celui qui tient en ses mains les destinées du cabinet.

L'HON. M. JOLY.—Soit, laissons-le entrer.

L'orateur de l'assemblée Législative fait son entrée dans le conseil.

L'HON. M. TURCOTTE.—Bonjour, messieurs, je suis enchanté de vous voir tous aussi bien portants.

L'HON. M. JOLY.—Tout le monde est bien à Trois-Rivières, Pacaud, Kiernan et les autres?

L'HON. M. TURCOTTE.—Ils sont assez bien, je vous remercie. Je suis venu aujourd'hui vous de mander une petite faveur.

L'HON. M. LANGELIER.—Encore!

L'HON. M. JOLY.—Voyons, Langelier, tâchez d'être un peu plus poli avec monsieur. Allons, de quoi s'agit-il?

L'HON. M. TURCOTTE.—C'est une nomination importante que vous devez faire aujourd'hui dans le personnel des employés de l'Assemblée Législative. Pour le quart d'heure je n'insisterai pas sur la nomination de mon oncle Pacaud au banc de la Cour Supérieure.

L'HON. M. LANGELIER.—Vous faites très-bien. Il y a déjà assez de vieilles pignonilles sur le siège des juges. Ce vieux là devrait être satisfait. Un de ses gendres est juge à Québec et un autre est à la veille de le devenir. Il y en avait trop dans la même famille.

L'HON. M. TURCOTTE.—Ce n'est pas là la question. Mon oncle sera juge quand bon me semblera. Vous savez que le bonhomme Muir, le greffier de la Chambre doit être mis à la retraite. Ce saint homme doit laisser les paperasses et les

dossiers poudreux de la Chambre pour ne garder que sa discipline et sa haire. Je propose donc que mon frère Buteau soit nommé à sa place.

L'HON. M. JOLY.—Avez-vous mangé du hachich?

L'HON. M. TURCOTTE.—Non, je parle très-sérieusement. Cette nomination je l'exige. Vous savez qui je suis.

L'HON. M. CHAUVEAU.—Mais ce n'est pas possible. La "Minerve," le "Canadien" et tous les journaux conservateurs vont nous tomber dessus. On va dire que nous remplissons les bureaux publics avec les membres de la famille Turcotte.

L'HON. M. TURCOTTE.—Qu'est-ce que cela fait? Les conservateurs ne peuvent pas me lancer des pierres. Du temps du ministère Ouimet, les fils et les neveux du Premier avaient tous été nommés à des emplois publics.

L'HON. M. JOLY.—Au fait, vous avez raison. Tenez-vous à ce que nous fassions la nomination sur le champ.

L'HON. M. TURCOTTE.—Pas de suite, mais dans quelques jours. J'espère que dans un mois ma famille sera satisfaite de moi.

Après avoir nommé soixante treize conseils de la Reine, le ministère ajourne la séance.

() fortunatos nimium, sua si bona norint. Agricolas.....

Traduction libre: les habitants ne sont pas des fous.

Oui, Seigneur!!! Nous allons vous le prouver tout à l'heure.

Si nos cultivateurs pouvaient se former une idée des tortures sans nombre auxquelles sont exposés tous les jours les habitants des villes, comme ils aimeraient à vivre dans leurs humbles chaumières mangeant du pain noir et fatiguant leurs bras aux rudes labeurs de la glèbe.

L'habitant des campagnes n'est pas riche il est vrai, mais il possède d'ordinaire la modeste habitation où ont vécu ses pères. Il n'est pas exposé comme le contribuable des villes à recevoir une fois par année la visite des cotiseurs à la mine rébarbative qui jettent un regard louche sur sa maison pour en augmenter la taxe. Il ne paie pas de cotisations pour enrichir les rings dont les membres s'engraissent aux dépens du prolétaire.

Le cultivateur de bon sens songe rarement à enlever les mains de son fils aux manchons de la charrue pour lui bourrer la tête de grec et de latin afin qu'un jour il devienne un végétal produisant des assignations et des plaidoyers en mauvais français. L'homme des villes, s'il a le moindre pécule croit toujours que son fils est un génie hors ligne qu'il est appelé à devenir un des plus beaux ornements de la société et qu'il sera une illustration dans une profession libérale. Le fils d'un drapier ou d'un épicière croirait déroger s'il embrassait le même état que son père. Il se croirait déshonoré s'il était obligé de rester en arrière d'un comptoir pour mesurer du calicot ou servir de la melle aux clients. Non, il y a des visées plus hautes. Il faut qu'il devienne avocat ou médecin. L'habitant des campagnes sous ce rapport est mille fois plus heureux que le citadin.

Son fils fréquente l'école du village pendant une couple d'années et son éducation est faite. Il sait tout ce qu'il faut pour entrer dans la même carrière que ses ancêtres. Il ne cherche pas à en montrer à son curé. Les connaissances qu'il a puisées à l'école, se bornent au Petit Catéchisme de Québec et au Devoir du Chrétien. Que lui faut-il de plus?

Le rural entr'autres avantages a celui de ne pas être exposé à devenir actionnaire d'une société de construction. S'il tombe malade, comme il n'y a d'ordinaire qu'un médecin dans son village, il a mille chances de se rétablir; il ne court pas les mêmes dangers que le citadin qui étant traité par trois ou quatre docteurs est toujours sûr de passer de vie à trépas.

Dans ses amours le rustique est beaucoup plus heureux que l'homme des villes. Comme ces derniers, il ne roucoule pas pendant un an ou deux devant une coquette avant de la conduire à l'autel. Lorsqu'il veut prendre femme, il avise une grosse fillette de son village dans le deuxième ou troisième rang. Ils font ensemble une promenade sous la condrette, se jettent quelques moltes de terre et crac le tour est fait. Quinze jours plus tard leurs nœuds sont bénis et les conjoints coulent des jours heureux jusqu'à la dissolution naturelle des liens qui les unissent.

A la campagne les denrées alimentaires ne sont jamais frelatées. On y boit du lait qui n'est pas un composé d'eau et de blanc de céruse. On y boit du café qui n'extrait aucune relation criminelle avec la chicorée. On n'y trouve pas de bouchers qui vendent à leurs clients du veau trop jeune ou du bœuf trop maigre.

Lorsque arrivent les élections générales l'habitant des campagnes est le plus heureux des électeurs. Il n'entend pas tous les discours sophorifiques des membres du club Cartier et du club National.

Avant de terminer signalons un des avantages les plus importants que l'on trouve à la campagne. C'est de ne pas recevoir les journaux abrutissants des grandes villes. Le campagnard pour un centin par semaine s'abonne à la feuille la mieux renseignée de la Province, LE CANARD, tandis que les habitants de Montréal sont continuellement exposés au ramollissement cérébral par la lecture des tartines du "Nouveau-Monde".

O heureux habitants des campagnes.

CORRESPONDANCE.

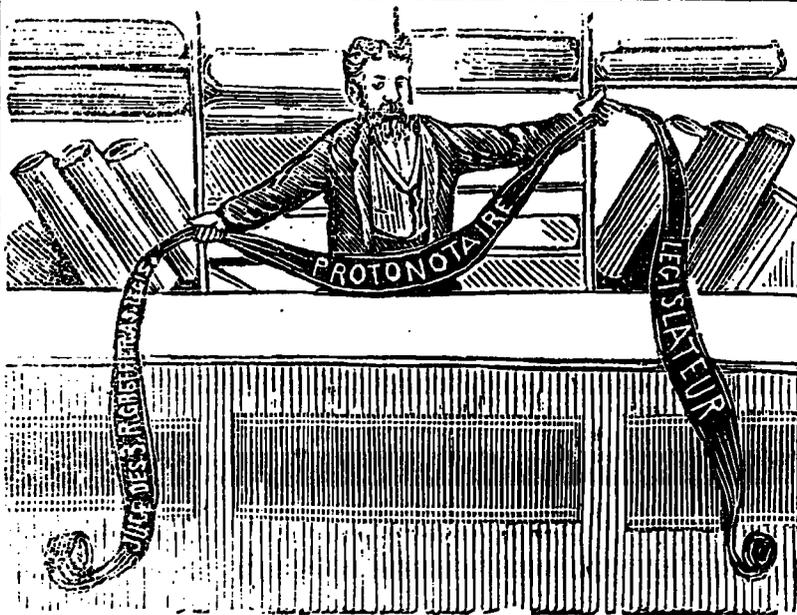
Mon cher Canard,

Je lis avec émotion le roman intitulé "La Fille du Brigand" de M. Eugène L'Ecuyer, dans le "Foyer Domestique". M. L'Ecuyer a écrit déjà plusieurs romans qui ne sont peut-être pas aussi palpitants d'intérêt que les romans de M. Charles de Guise, mais "La Fille du brigand" est le chef-d'œuvre de M. L'Ecuyer. Veuillez considérer de plus que M. L'Ecuyer est noble tout aussi bien que MM. Le May, La Rue, Le Moine et Chs. de Guise.

Je suis depuis longtemps la victime des écrivains canadiens, des prosateurs de longue haleine, victime des "Causeries" de M. Routhier et de M. Legendre, victime du "Pèlerin de Ste. Anne" et de "Picoumoc le maudit", victime des "Sagamos illustres" de M. Bibaud, victime des articles soporifiques de M. L. O. David et victime (pourquoi ne pas l'avouer) des écrits longs et diffus de l'honorable P. J. O. Chauveau. Je n'étais pas même une victime plaintive; mais je me plains aujourd'hui de M. Eugène L'Ecuyer, qui est aussi noble que M. Luc Letellier de St. Just et M. Joly de Loibinière, mais qui ne me paraît pas dans son bon sens.

En effet que lis-je au premier chapitre de la "Fille du brigand" Citons le commencement :

"C'était à la fin d'une journée de septembre; le soleil venait de disparaître derrière les montagnes et ne mêlait plus à leur sombre verdure que les derniers reflets d'une teinte de sang. De gros nuages couleur d'encre roulaient rapidement dans l'atmosphère et commençaient à jeter sur la nature l'ombre d'une nuit d'orage et de terreur. On attendait au loin le sourd murmure des flots du St. Laurent, le bruit monotone de la chute de Montmorency, le sifflement du vent qui s'engouffrait violemment dans les sentiers tortueux qui avoisinent la porte St. Louis et se brisait avec fracas sur les vieux murs qui les bordent. Déjà l'écho des solitudes répétait par intervalle les roulements du tonnerre, et l'éclair sillonnait les ombres de la tempête."



TURCOTTE :

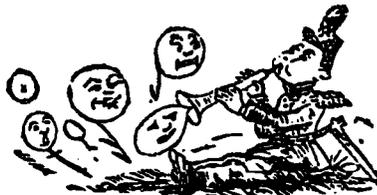
Lorsqu'on prend du rutan on n'en saurait trop prendre.

Ouf! quelles sombres couleurs! on voit que la suite sera quelque chose d'horrible, de néfaste, d'épouvantable et même d'immonde. Quel effet n'obtiendrait pas M. Jacques Anger, homme de lettres de la déclamation de ce roman à la société d'admirat on mutuelle. Sa voix de basse taille, profonde et creuse, accompagnée de son énorme violoncelle, aurait un effet puissant sur cet auditoire d'éliité.

Je suis allé quelquefois à Québec, et je déclare à la face du ciel que je n'ai jamais entendu le "bruit monotone" de la chute de Montmorency. C'est une légère erreur du brillant écrivain. Du reste je suivrai ce roman jusqu'à la fin, et je conseille aux dévôts lecteurs du "Foyer Domestique" d'en faire autant; ils y verront les progrès de notre jeune littérature.

UN CANETON.

Montréal, 12 Août 1878.



COUACS.

AUX AGENTS.

Plusieurs de nos agents ayant négligé de régler leurs comptes avec le journal, l'administration a résolu de ne plus continuer l'envoi du CANARD à ceux qui ne se conforment pas à ses conditions. A partir du 1er septembre, nos agents dans les villes et dans les campagnes ne devront pas commander plus de CANARD qu'ils ne peuvent en vendre attendu qu'après cette date les journaux non vendus ne seront pas repris. Cette règle ne souffrira aucune exception.

Nous saisissons cette occasion pour annoncer à nos lecteurs que nous doublerons le format du

CANARD le 6 octobre prochain.

Nous aurions fait l'agrandissement de notre feuille plus tôt, mais pour plaire aux personnes qui en conservent la file et qui la feront relire, nous avons attendu la fin de l'année.

Nos nouvelles conditions d'abonnement sont comme suit :

Campagne, un an.....	50 cents.
Ville " " " " " "	75 "
Etats-Unis " " " " " "	75 "

Invariablement payable d'avance.

Des typographes de Québec organisent une excursion au profit du monument de Ste. Foye, qui menace ruine. M. J. N. Duquet, le gérant du CANADIEN, est en tête de ce mouvement patriotique; on peut dire de suite que ce sera un succès.

Les excursionnistes arriveront à Montréal le dimanche matin, 1er septembre. Dans l'après-midi il y aura, au Rond St. Jean Baptiste, un grand et imposant spectacle: jeux athlétiques par des artistes de Québec et de Montréal danses, courses entre des sauvages de Lorette et de Caughnawaga, etc, etc. Plusieurs corps de musique seront présents. Rien ne sera épargné pour l'amusement des spectateurs. Les profits de cette séance seront pour le monument de Ste. Foye.

**

Il y a quelques jours un jeune homme d'une trentaine d'années à la figure famélique et à la toilette éraillée se présentait à la porte d'une maison de pension de la rue Sanguinet. La maîtresse de céans lui ouvrit la porte et ne fut guère prévenue en sa faveur. Croyant qu'elle avait affaire à un individu qui cherchait une pension, elle lui dit qu'elle n'avait plus de chambres disponibles.

L'inconnu avec un ton de voix caverneux lui dit :

Vous vous méprenez madame, sur l'objet de ma visite. Etranger à Montréal, n'ayant ni amis, ni parents, ni connaissances, ignorant

les usages de cette grande ville, pris à l'improviste, je viens vous demander si vous seriez assez bonne pour me permettre d'entrer pour un instant dans votre cour, seulement pour cinq minutes.

La maîtresse touchée par l'apparence du malheureux lui accorda la faveur qu'il sollicitait avec tant d'instances. L'inconnu entra dans la maison et en traversant le passage obscur qui conduisait à la porte de la cour, son habit mal boutonné s'entr'ouvrit et laissa voir la crosse d'un vieux pistolet d'arron à demi enfoui dans une poche latérale.

L'inconnu traversa la cour la tête basse. Le désespoir était peint sur sa figure

.....et ses habits mal brochés
Semblaient se conformer à sa triste
pensée.

Il entra dans le "buen retiro" située au fond d'une vieille remise il ferma la porte soigneusement à l'intérieure. Une dizaine de minutes plus tard la maîtresse de pension entendit la détonation d'un pistolet. Elle courut au fond de la cour et essaya vainement d'ouvrir la porte de la petite maison. Il y régnait un silence de mort. Elle donna l'alarme à ses voisins disant qu'un inconnu venait de se suicider chez elle. Tous les fainéants et les commères des environs se réunirent dans la cour et se livrèrent à mille conjectures sur l'étrange suicide. Il fut finalement décidé d'avertir la police. Un officier accompagné de plusieurs constables et un médecin fit son apparition sur les lieux. On força la porte. Quel ne fut pas l'étonnement des spectateurs lorsqu'on vit l'inconnu tranquillement assis sur son siège et chiffonnant dans ses mains un numéro du "Nouveau-Monde."

—Que me voulez-vous, dit-il.

—On croyait que vous vous étiez flambé la cervelle. Pourquoi ce coup de pistolet?

—Ce coup de pistolet—mais je vous trouve drôle. Cette détonation n'était que la force du premier coup.

Dimanche prochain à une heure et demie le "Laprairie" laissera le quai Bonsecours pour faire une excursion à Verchères, arrêtant à Boucherville et à Varennes. Ce voyage offre beaucoup d'attraits aux personnes qui veulent respirer l'air frais de la rivière et contempler le beau panorama des rives du St. Laurent. M. Brousseau M.P.P., sera dimanche à Verchères et fera un discours dans l'après midi, pour expliquer à ses commentants sa conduite en Parlement.

Nos lecteurs devraient profiter de cette occasion pour entendre un des plus éloquents orateurs du parti libéral.

La reine d'Angleterre vient de conférer l'ordre de la Jarretière à lord Beaconsfield.

Au même moment, une association dite "des affaires étrangères" a signé une pétition réclamant sa mise en accusation.

Pourvu que le désespoir ne pousse pas l'homme d'Etat anglais

à se servir de la Jarretière pour se pendre.

Un monsieur entre dans un magasin de jouets :

—Je voudrais un "bébé" pour une petite fille. —De quel genre, monsieur ? —Oh ! masculin ou féminin... peu importe.

—Il fait si chaud, disait hier à Tortoni un Turc réaliste, que mon fez continue à suer une heure après que je l'ai ôté.

Le docteur Thayer, le médecin oculiste et auriste, du Beaver Hall, doit transporter son bureau au Village St. Jean-Baptiste où l'attend une grande clientèle pour les maladies de l'oreille. Il paraîtrait que M. L... l'organiste de la paroisse est payé par le savant médecin pour désagréger la pulpe du nerf auditif de ses auditeurs par les sons discordants qu'il arrache des entrailles de son instrument.

N. B.—Au moment de mettre sous presse nous apprenons que le souffleur vient d'être interné dans une maison de santé.

—Le Quinine est extrait de l'écorce connue sous le nom d'écorce des Jésuites et est le principal ingrédient du VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

X.....vient de perdre sa femme. C'est la troisième fois qu'il est veuf.

A la sortie du cimetière, un ami lui propose de le reconduire en voiture.

Lui avec émotion : —Merci. Je préfère m'en retourner à pied... Vous savez... "On a ses habitudes !"

La myopie ! Une dame, qui est venue à l'Exposition avec sa fille, dinait à la table d'hôte.

Au milieu du repas, un garçon lui apporte une dépêche sur un plat d'argent.

—Merci je n'en veux plus... —Mais, madame, c'est pour vous ! —Je vous dis que je n'en reprendrai pas :

Pendant que le garçon, un peu étonné, se retire avec indifférence, la fille se penche à l'oreille de sa mère.

—Maman ! c'est une dépêche... une dépêche de papa, sans doute !

—Ah ! dit la mère toute troublée.

Et elle étend vivement la main dans le plat. Mais, ce n'était plus le même garçon, et elle retire..... une sole frite !

Le VIN DE QUININE DE CAMPBELL possède toutes les propriétés du Quinine jointes à celle du Sherry de la meilleure qualité et de plusieurs Toniques aromatiques.

Pour un rôti tendre, des jambons bien fumés, des saucissons, des saucisses et du lard de première qualité, il faut aller à l'étal privé de C. Meunier, au coin des rues Vitré et St. Dominique. Les prix sont modérés et les clients qui visitent cet établissement en sont toujours satisfaits.

Entendu à l'Hôtel Duberger à la Malbaie.

Deux pêcheurs d'éperlans en attendant le montant sont en train de s'abrutir réciproquement.

1ER PÊCHEUR.—Dis-donc ; qu'est-ce que dit le médecin du bey de Tunis lorsque son illustre client est malade ?

2ND PÊCHEUR.—Give it up !

1ER PÊCHEUR.—Il lui dit parbleu : Où sentez-vous votre mal bey. (Malbaie pour les lecteurs de la "Gazette des Campagnes.)

2ND PÊCHEUR.—En quel temps les demoiselles préfèrent-elles rester à l'Hôtel Duberger.

1ER PÊCHEUR.—Je le sais, c'est à l'heure du berger.

Une vieille fille étant sur le point de se marier, le notaire lui lut le contrat ; mais ayant dit : La dite demoiselle une telle, "et cœtera," la future crut qu'on avait fait entrer dans les clauses, "et se taira," et dès ce moment elle ne voulut plus d'époux.

MM. Wood et West continuent avec succès au Dominion Theatre une série de représentations avec une compagnie de Variétés de New York. Acteurs, danseurs et chanteurs sont de première classe. Il est permis de fumer dans la salle où des garçons attentifs servent toutes espèces de rafraîchissements de tempérance.

Tous les marchands de la rue Ste. Catherine se plaignent que le propriétaire du Magasin Rouge leur fait du tort en rassemblant une foule aussi considérable au moyen de la musique, etc. En effet, samedi dernier on ne voyait personne dans les magasins excepté chez Bergeron-frères, qui déclarent avoir fait le meilleur samedi depuis deux ans.

Le billet suivant a été reçu chez un épicier de la rue Ste. Catherine : "Monsieur Pérou a id la bonté d'avoir fait une mesure de Pome de terre et une chopine de vinegre chez monsieur Baulhier s'ivau ple."

Un bouquet de pensées fugitives pour finir :

Il y a des gens qui vous disent : Où peut-on "naître" mieux qu'au sein de sa famille ? Comme c'est malin.

Les avocats sont comme une paire de ciseaux qui s'entaillent sans jamais se faire de mal ; mais malheur à qui se place en travers !

J'ai toujours aimé cette expression, que je viens de retrouver dans un journal :

"Le dernier recensement embrasse dix-neuf millions de femmes."

La crise commerciale se fait encore sentir à Montréal ; il n'y a pas de travail et encore moins d'argent. Nous croyons rendre service à nos nombreux lecteurs en les invitant à aller se chauffer au magasin de M. Avila Peltier, 631, rue Ste. Catherine, coin de la rue Jacques-Cartier, à l'enseigne "aux trois boîtes rouges." En achetant vos chaussures à ce magasin vous ménagerez votre argent et vous remercerez le "Canard" de vous avoir donné l'adresse de ce "magasin du bon marché."

Allez chez M. J. B. H. Gariépy, 600, rue Ste. Catherine, pour vos pâtisseries, biscuits, gateaux, crème à la glace, bonbons, etc., et vous aurez toujours entière satisfaction. M. Gariépy est reconnu comme l'un des premiers confiseurs de Montréal. Ses prix sont des plus modérés.

Voulez-vous vivre à bon marché ? allez vous approvisionner chez M. Charles Meunier, boucher et épicier, coin des rues Vitré et St. Dominique, vous vous procurerez là des viandes de première qualité et des épicerie de choix à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

On paraît surpris de l'encouragement plus qu'ordinaire que reçoit M. David Rodier, 143, rue St. Laurent, et on se demande quelle en est la raison. C'est que M. Rodier donne satisfaction à tout le monde, tant sous le rapport de l'élégance et de la durée de ses chaussures que du bon marché.

A LOUER

Une grande salle, convenable pour club, réunion de société, etc, au-dessus des Bureaux du CANARD S'adresser à MM. E. Mathieu et frère, épiciers, 77, rue Notre-Dame.

REBUS No. 32.



Explication du dernier rébus : La France—haie—cent contre dix francs—seize.

La France est sans contredit française.

RESTAURANT FRANÇAIS.

MAISON ST. DENIS

C. GREGOIRE, Agent.

12 et 14, Rue Bonsecours, et 97 Rue du Champ-de-Mars, Montréal.

Le menu qui est très varié est préparé par un cuisinier français qui donnera toujours satisfaction au public. Les liqueurs sont de premier choix. Prix modérés. 17 août.—16.

PERRAULT & CIE.

CHAPELIERS ET MANCHONNIERS

628 RUE STE. CATHERINE. MONTREAL.

La rapide popularité qu'a obtenu notre magasin depuis qu'il est ouvert et l'encouragement libéral que le public a bien voulu nous accorder nous met à même d'offrir le plus bel assortiment de CHAPEAUX et PELLETERIES le plus complet qui se soit encore vu.

Nos CHAPEAUX sont importés des meilleures manufactures d'Europe et des Etats-Unis.

Nous ne cherchons pas à en imposer au public, nous n'avons que ce qui est vrai.

Nos prix défient la compétition ! Nous nous chargeons de toutes espèces de réparations de CHAPEAUX et PELLETERIES à court délai et aux prix les plus bas.

Nous avons déjà commencé la réparation des pelletteries et nous recommandons aux personnes qui ont des fourrures à faire réparer de les donner dès à présent, de ne pas attendre à l'automne.

Pelletteries teintes et remises à neuf dans les derniers goûts et à bas prix.

Satisfaction la plus grande donnée à la pratique.

Qualité fini et durabilité.

Une visite est humblement sollicitée. N'oubliez pas l'adresse de la MAISON TRICOLEUR 628, RUE STE. CATHERINE, enseigne du Chapeau Bleu, Blanc et rouge.

Montréal, 17 août 1878.—46.

Frs. X. LeCavalier & Cie.

293, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

Les dames trouveront à ce magasin le plus beau choix désirable de grenades, mousselines, brillantines, toiles à robes, étoffes à robes, alpacas noirs, chapeaux, fleurs et plumes, à des prix tellement bas qu'ils défient toute compétition. Pour les Messieurs, nous avons un riche assortiment de draps, caemires français et anglais, tweeds anglais, écossais et canadiens, etc., etc.

Nous avons un dépôt spécial des excellents tweeds de la fabrique de St. Bruno.

Nous pouvons également offrir aux messieurs un choix magnifique de lingerie. Le tout vendu à une réduction extraordinaire.

FRS. X. LECAVALIER & CIE.,

293, Rue St. Laurent,

Coin de la Rue Mignonne, Montréal.



No. 79 Rue Notre-Dame,



Rue St. Gabriel, Montréal.

GODIN, MONDOU & Cie.,

Bâtisseurs-Propriétaires. Bureau, 79, rue Notre-Dame, (au-dessus de chez Mathieu & Frères, marchands-Épiciers.)